

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 5

Rubrik: Pratique ou technique apicole ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mon aimable correspondant et ami Auguste Gonet, pour qui j'ai beaucoup d'estime, m'a très justement cité dans ses observations le proverbe suivant : « Celui qui a vu trois beaux mois d'avril peut mourir, il est assez vieux ». En effet les giboulées et les jours froids de mars et avril sont unanimement connus et redoutés des apiculteurs. Ne nous plaignons pas trop, si le froid a retardé le développement de nos ruches, il l'a également fait pour la nature, et il vaut mieux avoir une année tardive.

1211 Châtelaine/GE, le 18 avril 1967.

O. Schmid.



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

L'APICULTEUR ET LES PIQÛRES

Immunisé contre les piqûres des abeilles, tel est l'un des privilèges dont jouit de façon générale l'apiculteur. Bon nombre d'entre eux font fi des piqûres qui ne les incommode nullement, tandis que d'autres plus prudents, plus sensibles peut-être aussi, cherchent à les éviter dans la mesure des possibilités. Un fait reste bien certain : l'apiculteur ne peut se soustraire complètement aux piqûres et doit être à même de les supporter.

Qu'en est-il des membres de nos familles, de nos amis, de nos connaissances voire d'inconnus que nous accueillons dans nos ruchers ? Seraient-ils par hasard allergiques aux piqûres d'abeilles ? Dans le plaisir et la joie que nous éprouvons à les recevoir, cette question la plupart du temps n'effleure même pas l'apiculteur. Et pourtant, si les accidents graves sont rares, ils peuvent néanmoins se produire. Sans doute, l'apiculteur prudent, conscient qu'un certain danger est encouru par ses visiteurs, fait tout son possible pour ne perturber d'aucune façon le travail ou le repos de ses colonies. Il invitera ses hôtes à la prudence en prodiguant maints conseils. Malgré cela, les piqûres peuvent se produire et de fâcheuses conséquences en résulter.

La gravité des accidents varie le plus souvent avec la localisation de la piqûre, le nombre de piqûres et la sensibilité du sujet (une abeille fournit 0,3 mg à 0,4 mg de venin). On sait ou on ne sait pas que le venin d'abeille a une toxicité au moins égale à celle du venin de vipère ; seule la quantité infinitésimale du venin fourni par l'abeille, autorise encore de nombreuses piqûres dans la peau de l'apiculteur.

Les symptômes, dans leur grande majorité, sont heureusement **peu alarmants**. Il s'agit parfois d'une douleur cuisante, passagère, avec formation d'une papule pâle, puis rouge qui peut disparaître en quelques heures. Par contre, les symptômes sont jugés alarmants lorsqu'un véritable état de choc se produit, suivi d'accidents

nerveux, de vertiges, de perte de connaissance, d'agitation avec délire, de convulsions, vomissements, diarrhée. Le malade a de la peine à respirer, le battement du cœur est accéléré, la température s'élève et la mort peut survenir par arrêt de la respiration.

Il n'est pas dans notre intention de peindre en noir le diable sur la muraille, mais bien de rappeler à nos lecteurs qu'une assurance responsabilité civile ne saurait suffire, incapable qu'elle est de rendre la vie à ceux qui l'ont perdue. Tout doit donc de leur part être mis en œuvre pour neutraliser le mal, pour réparer, pour aider au rétablissement de la situation. Au juste, que doivent-ils faire ?

Si un rucher n'est pas une pharmacie, il devrait néanmoins contenir quelques articles indispensables aux premiers soins à donner. **Après le retrait du ou des aiguillons**, sans exprimer le venin de la glande, **on applique des solutions** d'acide phénique, d'eau oxygénée concentrée, de permanganate de potassium ou de calcium. On apaise aussi les douleurs avec de l'amoniaque, du jus d'oignon ou de poireau, ou des compresses d'huile d'olive ou d'eau salée.

Les piqûres dans la bouche sont de loin les plus dangereuses. On recommande **de faire boire de l'eau très salée** pour empêcher ou neutraliser l'enflure.

D'excellents résultats ont été obtenus avec des dragées de « **Synopène** » (2 fr. 60) (1 dragée 2 à 3 fois par jour, la moitié pour les enfants) à avaler sans croquer.

Des soldats astreints à des creusages furent attaqués et copieusement piqués par des guêpes ; grâce à ces dragées, prises sur l'ordre du médecin militaire, rien de grave ne se produisit.

Un monteur de téléphone, occupé sur un poteau à relier des fils, fut piqué par une abeille. Se sentant faiblir, il redescend pour tomber en syncope dans les bras de l'apiculteur qui heureusement avait des « Synopènes » sous la main. Après un peu de repos, tout rentra dans l'ordre normal. On recommande aussi 1 à 2 comprimés, 3 fois par jour (à dissoudre dans un verre d'eau) de « **Sandostène Calcium** » (3 fr. 40). On sait en effet que, dans les cas graves, nécessitant une intervention médicale, des injections de calcium sont prescrites.

« **Callendula Arvensis** » est un remède homéopathe donnant aussi d'excellents résultats.

On a également signalé que l'un de nos médecins romands se trouvait dans son rucher avec sa famille. Sa fillette fut piquée et tomba en inertie. Grâce à du **bon cognac**, administré à intervalle par petites cuillerées, la situation de la fillette s'améliora quelque peu et ensuite les piqûres de calcium firent le reste. Mes efforts, disait le médecin, se sont concentrés sur l'entrave mise au besoin

de sommeil ressenti par la fillette qui, probablement, ne se serait par réveillée.

Un peu d'alcool, plus spécialement sous forme d'un excellent cognac, est souhaitable au rucher à condition bien entendu de ne pas se trouver en cas d'accident devant une bouteille vide !

On remarquera aussi que, grâce à de petits frais consentis, l'apiculteur, s'il ne peut pas être le maître de la situation dans des accidents, peut tout de même en atténuer les effets et éviter le pire dans certains cas.

Au bonheur, au plaisir, à la joie de vivre au rucher les belles journées ensoleillées que nous réservera la saison apicole de 1967, ne doit pas succéder le regret d'avoir manqué à l'élémentaire devoir d'éviter un malheur.

G. Matthey.



ÉCHOS DE PARTOUT

CIRE GAUFRÉE

L'industrie de plus en plus exigeante favorise l'emploi des produits synthétiques pour obtenir de meilleurs prix de revient pour satisfaire une clientèle de plus en plus nombreuse. C'est ainsi que ces dernières années l'emploi des cires synthétiques se généralise dans tous les domaines d'autant plus que la production de la cire pure d'abeille diminue de plus en plus. En effet, la modernisation de l'apiculture tend à utiliser les ruches à cadres qui, au lieu de détruire chaque année les rayons des abeilles, cherche à les conserver intactes et les réutilisent. Ainsi donc, seuls dans les pays primitifs où se pratique la chasse aux abeilles, là où les ruches sont encore des paniers, des troncs d'arbres, des écorces, des poteries, partout où les abeilles sont exploitées par des moyens naturels, ces pays sont ceux d'Afrique en général, il faut noter que les cires sont recherchées pour leur qualité et leur facilité de blanchir parfaitement ; celles de Madagascar, celles des Indes, de l'Indonésie sont généralement foncées et de blanchiment difficile pour ne pas dire impossible.

Cependant la cire d'abeille pure reste un produit irremplaçable pour certaines industries telles que la parfumerie, la cosmétique, l'art religieux, la pharmacie, l'art dentaire, la pyrochimie, etc.

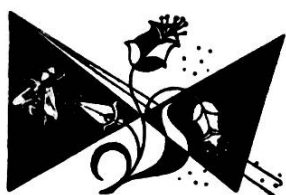
Depuis quelque temps, les fabricants de cire gaufrée proposent aux apiculteurs des cires pures mélangées à des cires synthétiques ou des cires végétales, dans le but d'économie ou dans le but de rendre la cire plus résistante à la chaleur pour éviter les

effondrements des rayons de miel durant la saison chaude de l'été. Il s'ensuit que les apiculteurs récoltant ou fondant les vieux rayons produisent sans s'en douter de la cire mélangée, donc impure, et qui, en cas d'analyse, révélera une fraude pour le cas où le mélange n'est pas signalé par l'acheteur ; il s'en suit des confusions déplorables qui peuvent entraîner leurs auteurs au tribunal et se voir sévèrement condamner. Afin d'éviter de tels ennuis graves, il serait urgent que tous les pays du monde adoptent une réglementation générale interdisant l'emploi de cire autre que la cire pure d'abeilles pour la fabrication des cires gaufrées.

Il est à noter que les nombreuses expériences faites tant par des particuliers que par les laboratoires de recherches apicoles et tout dernièrement celles faites par le laboratoire de Bures-sur-Yvette, sous la direction des Dr Chauvain, Pain, Lavie et Louveaux ont prouvé que les abeilles étaient « bonne enfant » et acceptaient de bâtir leurs rayons avec des fondations de divers produits cireux tels que la parafine, les cires synthétiques courantes.

Je pense que pour parer aux effondrements des rayons par temps de chaleur et pour éviter les ravages dus aux vers de teignes, les fabricants pourraient s'orienter vers d'autres procédés mécaniques et physiques plutôt que chimiques.

*(XIX^e Congrès Apimondia, Prague,
par Paul Haccour, Sidi-Yahia du Gharb, Maroc).*



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Observations des miellées de forêt

Dans les numéros précédents de ce journal nous avons fait connaissance avec les pucerons, en particulier avec le puceron vert du sapin blanc, insectes qui évoluent en plusieurs générations par année et produisent du miellat de printemps jusqu'à l'automne. Ce mois-ci nous allons étudier les cochenilles, en particulier les lécanines de l'épicéa. Contrairement aux pucerons, ces insectes ne forment qu'une seule génération par année et ne produisent du miellat que pendant une période bien déterminée.

En toute saison, l'observateur attentif découvre ici et là, au point de départ des rameaux de 1 à 3 ans de l'épicéa, des excroissances brunes, de forme plus ou moins sphérique, à moitié cachées sous une écaille de l'ancien bourgeon terminal. Souvent les personnes non averties la prennent pour des bourgeons ou des verrues d'origine végétale. Cependant on peut les enlever avec une facilité